



13.3958 Interpellation

Vision 2020. Améliorer les conditions pour la relève académique

Déposé par: Kiener Nellen Margret
Groupe socialiste
Parti socialiste suisse



Date de dépôt: 27.09.2013
Déposé au: Conseil national
Etat des délibérations: Liquidé

Texte déposé

Les carrières académiques sont trop peu attrayantes pour les Suisses et pour les étrangers scolarisés dans notre pays. Nos hautes écoles échouent à recruter et à promouvoir la relève venant de Suisse. C'est la raison pour laquelle je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes:

1. Est-il prêt à débloquer des moyens spéciaux afin de lancer une réforme structurelle du système des hautes écoles pour en faire un système moderne caractérisé par des meilleurs salaires, des postes fixes et des modèles avec l'option d'un engagement à durée indéterminée ("tenure track"), mais également pour augmenter ainsi l'attrait des carrières académiques?
2. D'après une prise de position rédigée par de jeunes chercheurs, la carrière académique en Suisse s'apparente à une loterie, notamment en comparaison internationale. Des hiérarchies très verticales, de longues incertitudes et de fortes dépendances font que certains chercheurs ne savent qu'à l'orée de la quarantaine s'ils seront nommés professeur. Ainsi, "le système prive l'économie nationale d'une légion de têtes éclairées". Le Conseil fédéral reconnaît-il la nécessité d'agir? Si oui, où voit-il des possibilités de le faire?
3. Sans une restructuration, il est à craindre que la Suisse doive bientôt recruter une grande partie de ses élites scientifiques à l'étranger. Le Conseil fédéral estime-t-il qu'il faut agir dans ce domaine dans une perspective à la fois sociétale et scientifique?

Développement

Soulevée par les procédures de nomination actuelles, la question de savoir si les hautes écoles suisses comptent trop de professeurs étrangers est à nouveau débattue sur la place publique. La question fondamentale concernant la situation de la relève académique en Suisse se pose indépendamment de certaines procédures. On peut lire dans la prise de position intitulée "Vision 2020", que de jeunes chercheurs ont rédigée à l'intention de la CSEC-CE, que, de tous les pays occidentaux, la Suisse est la nation qui a de loin la plus grande part d'étrangers dans ses hautes écoles universitaires – avec une tendance à la hausse marquée (ce que confirment les statistiques de l'OFS). Comme des publications du CSST, cette prise de position réclame une restructuration du système universitaire, l'objectif étant d'abandonner le système basé sur les chaires pour adopter le système des pays scandinaves et anglo-saxons. Ces pays font de la recherche de pointe comme la Suisse, mais ils offrent un meilleur encadrement et une meilleure rémunération pendant le doctorat, de même que des perspectives de carrière plus sûres après le doctorat. Dans des interviews accordées à des journaux, le prorecteur zurichois Otfried Jarren réclame lui aussi une telle restructuration pour rendre plus attrayantes les carrières académiques pour les étudiants suisses. A cet égard, la Confédération aurait un rôle clé à jouer en débloquant des moyens spéciaux.

Avis du Conseil fédéral du 13.11.2013

Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'oeuvrer à l'amélioration des conditions-cadres pour les carrières académiques en Suisse. Le Conseil fédéral analyse la situation actuelle et discute des mesures



envisageables pour renforcer la relève académique en Suisse dans le contexte du rapport qu'il élabore en exécution du postulat [12.3343](#) CSEC-CE. A cet effet, il y a lieu de tenir compte des compétences de la Confédération et des cantons ainsi que de l'autonomie des hautes écoles en ce qui concerne les salaires, la durée des engagements ou l'introduction de "tenure tracks". Sur cette toile de fond, le Conseil fédéral peut répondre comme suit aux questions posées:

1. Le Conseil fédéral est disposé, dans le cadre de ses compétences, à prendre des mesures destinées à améliorer les conditions-cadre de la relève académique en Suisse. En collaboration avec les autres acteurs du domaine des hautes écoles (les conférences des recteurs, le Fonds national suisse, les chercheurs, etc.), il analyse actuellement les différents aspects, tels que les salaires, les conditions d'engagement et les "tenure tracks" et discute des mesures communes envisageables. Il n'est actuellement pas encore possible de savoir si des moyens spéciaux de la Confédération seront nécessaires. Les résultats de ces travaux figureront dans le rapport susmentionné du Conseil fédéral.
2. C'est un fait reconnu que dans les hautes écoles suisses la phase de qualification qui suit le doctorat est longue dans certains domaines et que la sélection est tardive. Le Conseil fédéral considère qu'il y a nécessité d'agir et considérera cette problématique dans son rapport.
3. Il importe au Conseil fédéral que les chercheurs doués formés ou actifs en Suisse soient soutenus de manière adéquate et que leur savoir puisse profiter à l'économie, à la société et à la recherche suisses. La dimension internationale n'en reste pas moins inhérente au système scientifique et témoigne de la qualité de la recherche suisse. La Confédération se félicite des échanges internationaux dans l'enseignement et la recherche et les encourage en conséquence. Le rapport du Conseil fédéral montrera s'il y a besoin d'agir et quelles améliorations peuvent être proposées par la Confédération.

Chronologie

- | | |
|------------|---|
| 13.12.2013 | Conseil national
Discussion reportée |
| 25.09.2015 | Classé car le conseil n'a pas achevé son examen dans un délai de deux ans |

Compétences

Autorité compétente

Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

Informations complémentaires

Conseil prioritaire

Conseil national

Cosignataires (22)

[Aebischer Matthias](#), [Allemann Evi](#), [Aubert Josiane](#), [Badran Jacqueline](#), [Carobbio Guscetti Marina](#), [Chopard-Acklin Max](#), [Flach Beat](#), [Friedl Claudia](#), [Gysi Barbara](#), [Hadorn Philipp](#), [Heim Bea](#), [Ingold Maja](#), [Leutenegger Oberholzer Susanne](#), [Masshardt Nadine](#), [Munz Martina](#), [Pardini Corrado](#), [Reynard Mathias](#), [Sommaruga Carlo](#), [Streiff-Feller Marianne](#), [Tschümperlin Andy](#), [Vischer Daniel](#), [Wermuth Cédric](#)

Liens

Informations complémentaires

[Bulletin officiel](#)

